

**COMMUNE
DE
SAINT-JOUAN-DES-GUÉRÊTS**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mil dix, où est écrit ce qui suit :

Séance Publique du vendredi 8 octobre sous la Présidence de Monsieur Luc COUAPPEL, Maire de la Commune de Saint-Jouan-des-Guérêts, en vertu des articles L2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers en exercice	:	21
Nombre de pouvoirs	:	3
Nombre de Conseillers présents	:	14
Quorum	:	11
Date de convocation et d'affichage	:	27/09/2010
Date d'affichage du compte-rendu	:	11/10/2010

Membres présents : M. COUAPPEL Maire, M. CHESNAIS, Mme FERRET, M. OGIER, Mme DUFEU, M. GUEGUEN, Mme BUSNOUF, Mme LEBOURG-CHAUFFAUT, Mme HIVER, Mme TREMAUDAN, M. BOURCIN, M. TOUFFET, Mme RENAUD-VIEIRA, M. GUILLO,

Absents excusés : Mme VELAY, M. LE FAUCONNIER, Mme MAYAHI,

Absent non excusé : M. ANCEAUME, M. MOUBECHÉ, M. TERRY, Mme LEMARIE,

Pouvoirs : Mme MAYAHI à Mme RENAUD-VIEIRA, M. LEFAUCONNIER à M. TOUFFET, Mme VELAY à Mme TREMAUDAN

Président : M. COUAPPEL, Maire

Secrétaire de séance : M. TOUFFET

2010-80 / INSTAURATION DU PLU – INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'association C.O.E.U.R, en charge du dossier, présente au Conseil Municipal la cartographie de l'inventaire des zones humides de la commune.

Cet inventaire fait état de 21.9 ha de zones humides soit 1.5 % du territoire communal dont 5 ha de plans d'eau, 4.2 ha dans la zone du Moulin de Quinard et 15.41 km de cours d'eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

de valider

- l'inventaire des zones humides tel que présenté par l'association C.O.E.U.R.

de l'intégrer

- au dossier du futur Plan Local d'Urbanisme.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme**

**Le Maire
Luc COUAPEL**



**REÇU LE
13 OCT. 2010
PRÉFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE**